

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 février 2024

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 2201)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 64

présenté par
M. Lacroze

ARTICLE 3 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette disposition n'est pas opportune.